



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

exploitants

Question écrite n° 75847

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la mise en place du contrat vendanges. L'article 8 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 a institué le contrat vendanges visant au maintien des 250 000 emplois générés par les vendanges. Or, les viticulteurs s'inquiètent par les retards pris des mesures d'application de ce contrat. Aussi, il lui demande s'il entend répondre à l'attente des viticulteurs.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75847

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2267